

nouvelle organisation de la Municipalité de Lausanne

Réunie en séance extraordinaire, la Municipalité de Lausanne a procédé à la réorganisation des directions, pour prendre acte de la volonté de Marc Vuilleumier de quitter la direction du Corps de police. Selon cette organisation, la conduite de la police municipale sera reprise par Grégoire Junod. Le service de la culture rejoindra la Syndicature. Enfin, M. Vuilleumier prendra la responsabilité du service des assurances sociales, des questions d'intégration et de la vie des quartiers. La Municipalité a manifesté sa satisfaction d'avoir trouvé une solution en mesure de lui permettre de répondre au mieux aux besoins prioritaires de la Ville.

Réunie en séance extraordinaire le 11 septembre 2012, la Municipalité de Lausanne a pris acte de la volonté de Monsieur Marc Vuilleumier, Municipal, Directeur de la sécurité publique et des sports, de quitter la direction du Corps de police. Elle a décidé d'accéder à ce désir et a réorganisé les directions municipales de la façon suivante :

Nouveau nom de la direction de M. Marc Vuilleumier : Sport, intégration et protection de la population.

Nouveau nom de la direction de M. Grégoire Junod : Logement et sécurité publique

Nouveau nom de la direction de M. Daniel Brélaz : Administration générale et culture.

Le service du travail et de l'intégration devient service du travail.

M. Junod reprend la présidence de la délégation municipale à la sécurité, élargie à quatre membres (D. Brélaz, O. Tosato, M. Vuilleumier avec G. Junod, nouveau).

Mme Florence Germond remplace M. Junod à la délégation au personnel.

Les activités et services suivants changent de direction :

1. Corps de police : de Sport, intégration et protection de la population à Logement et sécurité publique
2. Service de la culture : de Logement et sécurité publique à Administration générale et culture.
3. Service des assurances sociales : de Logement et sécurité publique à Sport, intégration et protection de la population.
4. L'intégration (BLI, FEEL et caravane interculturelle) : de Enfance, jeunesse et cohésion sociale à service administratif et de l'intégration du dicastère Sport, intégration et protection de la population.
5. Contrats de quartier : de service du logement et gérances à service administratif et de l'intégration du dicastère Sport, intégration et protection de la population.

Ces changements entreront en vigueur dès le 18 septembre 2012.



La Municipalité est satisfaite des modifications effectuées. Elle estime que sa nouvelle organisation lui permet à la fois de répondre aux attentes de ses membres et de traiter avec efficacité les problèmes prioritaires qui se posent à Lausanne et en particulier de donner une nouvelle impulsion à la résolution des problèmes de sécurité publique. Comme elle l'a annoncé, la Municipalité tiendra prochainement une conférence de presse consacrée à un premier train de mesures relatif à la vie nocturne.

La Municipalité

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

M. Daniel Brélaz, Syndic, tél. 021 315 22 00

M. Grégoire Junod, Municipal, directeur de Logement et sécurité publique, tél. 021 315 42 00

M. Marc Vuilleumier, Municipal, directeur de Sport, intégration et protection de la population, tél. 021 315 32 00

Lausanne, le 11 septembre 2012